

Réunion du 2^{ème} conseil d'école : Jeudi 10 mars 2022

1- Rentrée 2021

➤ Présentation des membres du conseil d'école ;

Les membres présents :

- M. Epoulet , maire ; Mme Bourlon, 1^o adjointe (excusée),
- M. Sourisseau, DDEN (excusé)
- Mesdames Chatillon, Lecomte, Timorès, Morin (représentants des parents d'élèves)
- Mesdames Beaufiles, Drochon, Piffeteau, Birebent, Mathé-Sagot, Guillot (enseignantes) ; M. Guillemain (enseignant et directeur)

Secrétaire de séance la municipalité

➤ Effectifs de l'année :

Pas de changements depuis la rentrée

PS/MS	GS/CP	CP/CE1	CE2/CM1	CM1/CM2
Mme PIFFETEAU Mme GUILLOT	Mme BIREBENT	Mr GUILLEMAIN	Mme DROCHON Mme BEAUFILS	Mme MATHE-SAGOT
16 PS + 7 MS	12 GS + 10 CP	5 CP + 20 CE1	19 CE2 + 6 CM1	9 CM1 + 15 CM2
23	22	25	25	24

Soit un total de **119 élèves** pour **85 familles**.

Les effectifs devraient légèrement augmenter à la rentrée de septembre 2022, avec 21 entrées en PS et 15 départs en 6^{ème}.

2- Projets pour l'année 2021-2022

Année tourmentée...

- **Bibliothèque** : Mise en place du prêt à partir du CP tous les quinze jours, interrompu pour la troisième période, mais reprise en présentiel depuis le 2 mars. Pour les élèves de maternelle le prêt est effectué par le biais de navettes (caisses de livres).
- **Gymnase** : 6 créneaux par classe, sur 3 périodes : CE2/CM déjà fait, GS/CP/CE1 en cours jusqu'au 25 mars et PS/MS à venir (5 séances à suivre). Il est rappelé que le financement du transport et de la location du gymnase est pris en charge par la municipalité.
- **Prix des incorruptibles** : 4 classes sont concernées, à partir du CP jusqu'au CM2. L'achat des livres représente une somme de 425 €

- **Ecole et cinéma** : Le 1^{er} visionnage pour GS/CP/CE1 a été réalisé. Le 2^{ème} a été annulé pour cause de pandémie. La troisième séance aura lieu au cours du troisième trimestre. Les coûts se répartissent comme suit : Transport : 151€, Billetterie : 112,50€ (45 élèves X 2,50€) soit 263,50€ par séance (à multiplier par 2)
- **CAC** : spectacles vivants :
 - théâtre pour la classe des CE2-CM1 :
19 élèves X 4,50€ = 85€ + 155€
 - théâtre musical pour la classe des CM1-CM2 (à Echiré séance délocalisée du CAC) :
25 élèves X 4,50€ = 112,50€ + 125€
- **Les oiseaux des plaines** CM1-CM2
GODS Groupe Ornithologique Deux-Sèvres : 1 sortie commune avec 1 classe de Champdeniers : 226€ + 1 transport sur site (100€)
- **Petites bêtes** : Sortie en forêt de Secondigny pour les CE2-CM1 et CM2 (élevage de phasmes –insectes néoptères-...) : 1 transport 258 € ...
- **Merci la mer** : le 14 avril d'1H30 par classe CE2-CM avec l'intervention dans chaque classe d'un capitaine de corvette qui traitera des problèmes de pollution en mer.
- **Echange collège** : Mise en place d'un atelier philosophie en mai dans la classe CM1-CM2 avec Mme Cathy SAVARIO. Une visite au collège prévue en juin pour les CM2.
- **Recyclage et tri des déchets** : Pour les PS-MS :
 - en partenariat avec un maître composteur de la CAN, thématique sur le compostage
 - la municipalité donne son accord pour la remise en condition des carrés-jardinets situés à côté du parking.
 - sortie au Loup Garou le jeudi 19 mai : Coût = 381,80€ + transport 400€
- Une réflexion pour une grande sortie est en cours (Château de St Mesmin, Bioparc à Doué la Fontaine)
- **Allègement du protocole sanitaire** :
 - L'équipe pédagogique a décidé de regrouper les CM1 en fin de matinée (de 11h15 à 12h00) dans la classe des CM1-CM2 pour l'enseignement des mathématiques (3 ou 4 fois par semaine). Ce dispositif va être testé jusqu'aux vacances de printemps. En parallèle, des ateliers de lecture seront mis en place avec le groupe de CE2 avec notamment l'intervention de madame Brechbiehl enseignante spécialisée (les jeudis et vendredis).
 - A compter du 14 mars le masque sera retiré à l'intérieur.
 - La cour sera dézonée.

3- Questions diverses

Ecole :

Allez-vous parler du harcèlement dans le milieu scolaire ?

Le thème a déjà été abordé dans les classes et repris en cas de besoin dans les classes.

La formation « Message clair » faite l'an dernier est rappelée.

Les enseignants et les personnels périscolaires sont vigilants pour tous les gestes agressifs commis par les enfants et réagissent systématiquement.

Le dézonage des cours pourrait apporter une amélioration sur le climat scolaire.

Est-il prévu d'aborder les thèmes sur la sexualité et les risques liés au numérique ?

Le thème a déjà été abordé dans les classes Défi messagerie et les dangers d'internet. La sexualité est abordée en 6^{ème}, c'est une programmation de canton élaborée par le collège et les écoles du secteur.

Le débat fait ressortir la nécessité pour les adultes de contrôler l'usage des outils numériques et leurs contenus : séries, films, jeux vidéo, musique, accès internet... par leurs enfants.

Est-il prévu de faire une intervention auprès des enfants pour parler de respect pour pallier les soucis de violence verbales et physiques ? Si non, qu'est-il envisagé pour que cessent les bagarres répétées dans la cour ?

Un groupe d'élèves est particulièrement difficile à gérer avec des problèmes de cohabitation. Des ateliers de paroles en classe entière, avec la psychologue scolaire ont débuté, le lundi 7 mars, afin d'apaiser ces tensions et de faire prendre du recul face aux situations conflictuelles. Ces ateliers sont prévus jusqu'aux vacances de printemps dans un premier temps. La psychologue scolaire prend et peut prendre en charge, à la demande des familles, certains élèves de manière individuelle.

Mairie :

Depuis le début de l'année, à de nombreuses reprises, la non-distribution de pain s'est produite à la cantine. Comment est-il possible de ne prévoir que 10 baguettes par jour pour les besoins de la cantine ? Pouvez-vous à minima distribuer plus de pain quand un enfant le demande !

Le maire s'étonne de la remarque. Il demande plus de précisions sur le signalement de non-distribution de pain lors du déjeuner. Ce qu'il peut affirmer c'est que le pain n'est pas servi dès le début du repas, pour la simple et bonne raison que les enfants mangeraient le pain avant le plat, voire en lieu et place.

Est-ce que les arrêts de bus vont être réparés (toiture) ?

Le Maire rappelle que la gestion des transports et donc des abribus relève de la compétence de la CAN. S'il s'agit de celui de Breilbon, alors il précise que la CAN en étroite collaboration avec la municipalité envisage le remplacement par la création d'un plateau aménagé PMR (Personne à Mobilité Réduite) avec abri. Ce dossier est en cours et pris en charge financièrement par la CAN.